

Capitaine 200

NP-1 Environnement réglementaire - Rapport de mer

Durée : 2 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

1^{re} QUESTION (valeur = 16)

Vous commandez une vedette à passagers de construction récente de 22 mètres de long, 1,80 mètre de tirant d'eau et 7 mètres de longueur qui fait la liaison entre Alpha et Bêta. L'équipage comprend 4 personnes. Vous appareillez, par beau temps, le 1 juin 2025 vers 07 h 00 avec 22 passagers et des denrées fraîches, à destination de Bêta. Après 15 minutes de route, l'alarme incendie retentit dans le compartiment machine. Le moteur stoppe. Vous prenez toutes les dispositions pour éviter la perte du navire mais le feu gagne et vous décidez de déclencher la procédure d'abandon. Rédiger le rapport de mer.

2^e QUESTION (valeur = 4)

Après avoir indiqué de quelle autorité administrative relèvent un CROSS (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage), détailler ses différentes missions.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.